

## Le projet d'une Europe politique depuis le Congrès de la Haye en 1948 <sup>(8 k)</sup>

### Introduction

A partir de 1945, **une nouvelle échelle de gouvernement apparaît par le rapprochement entre États d'un même continent ou d'une même partie de continent.**

= désigné par le terme « régionalisme » : abandon plus ou moins important de la souveraineté des États. Mais grande diversité sur ce point entre logiques supranationales et maintien de procédures intergouvernementales.

- 1<sup>ères</sup> premières initiatives dans les décennies qui suivent la fin de la WWII : Ligue arabe en 1945, l'Organisation des États américains en 1948, la CEE en 1957, l'Organisation de l'Union africaine en 1963...
- Pause dans les années 1970-1980
- Renouveau au tournant des années 1980-1990 = néo-régionalisme : accélération de l'intégration européenne, réactivation de l'ASEAN en 1989, création du MERCOSUR en 1991 et de l'ALENA en 1992...

### Accroche avec deux documents : problématiser sur les objectifs.

Le rapprochement entre les États repose sur la **définition d'objectifs communs qui ont évolué** entre les deux phases du régionalisme.

Doc.1. Nathan, page 332 (diapo 1)

Doc.2 – **Affiche du PS pour OUI à Maastricht (1992) (2)**



- Dans les années 1940-1960 : éviter les conflits entre des États voisins et développer les échanges économiques entre eux.
- Dans les années 1990 : s'insérer davantage dans l'économie mondiale et devenir un acteur majeur des relations internationales.
- ⇒ Evaluer si ces objectifs ont été réalisés et saisir dans quelle mesure les organisations régionales influencent aujourd'hui l'espace mondial.
- ⇒ S'interroger sur la façon dont ces intégrations ont influencé la politique des États qui les composent. Ces processus ont-ils contribué à créer de nouvelles logiques de relations entre États.

### Construction européenne

- = la tentative d'union la plus poussée entre les États d'un même continent
- = la seule qui ait vraiment l'ambition d'aboutir à leur intégration politique.

Donc, le meilleur observatoire de la dialectique entre les logiques supranationales et intergouvernementales

### **Problématique : Le projet d'Europe politique répond-il aux aspirations des peuples ? (paix et prospérité)**

Les interrogations suivantes peuvent servir de fils directeurs:

- Comment le projet d'Europe politique a-t-il évolué depuis 1948 ?
- La construction d'une Europe politique a-t-elle conduit à la définition d'un modèle politique européen
- La construction d'une Europe politique a-t-elle fait de l'Europe une grande puissance mondiale ?

## 1 - De 1948 à 1954 : les premiers pas entre espoirs et reculs

L'idée d'Europe unie est ancienne. Repose sur la conscience d'une certaine identité commune (culture grecque, romaine, chrétienne), mais c'est une utopie car l'Europe a plutôt été celle des guerres. On la trouve chez Kant, V. Hugo (1949).

Aristide Briand propose en 1929 : « les Etats-Unis d'Europe », mais crise de 1929, etc. (diapo 2)

Au lendemain de la WWII, le traumatisme humain et moral est tel que le désir de paix est encore plus fort. On reprend l'idée ancienne, mais qui, pour y faire quoi ? Comment ? Les conceptions s'affrontent.

### Pb : Comment construire une Europe politique unie ?

#### 1.1. 1948 au Congrès de la Haye, l'idée de l'Europe fédérale ?

🌀 Ensemble des documents - page 325, La résistance et l'Europe, Résolution finale du Congrès de la Haye, Caricature + affiche.

- Présentation du Congrès de la Haye

(diapo 3) Du 7 au 10 mai 1948, réunion de près de 800 représentants des courants favorables à une construction européenne à la Haye aux P.-B.

Présidé par W. Churchill qui avait appelé dans son discours de Zurich (19 sept 1946) à la constitution de « un genre d'Etats-Unis d'Europe ».

Ce congrès consacre la renaissance de l'idée européenne.

- Quelles idées ?

Contexte de Guerre Froide : depuis 1947, rupture. Les USA, par la politique d'endiguement, encouragent le projet européen déjà initié avec la création de l'OECE en 1948 (pour gérer l'aide Marshall). Contenir la progression du communisme vers l'Europe de l'Ouest.

Mais l'idée européenne est très forte aussi en Europe...

Un grand nombre d'associations européistes nées pendant la guerre et après la guerre.

Deux conceptions en débat :

- Les fédéralistes
  - o Au sein de la Résistance : Les chefs des différents mouvements de résistance (Ernesto Rossi, Altiero Spinelli et Henri Frenay), se réunissent à plusieurs reprises à Genève pour penser le monde d'après-guerre.

7 juillet 1944, adoptent la « Déclaration des résistances européennes » : proposent une Union pour dépasser les rivalités entre Etats, intégrer l'Allemagne au projet, mais aussi : SU, Défense commune, un tribunal constitutionnel fédéral...

- Union européenne des fédéralistes, regroupe 50 associations créée en 1946. Veulent Europe fédérale, sans frontières, pour la paix. = un projet supranational.

= Globalement, idées portées par les hommes de la résistance dans la mouvance Démocratie chrétienne (Adenauer, Gasperi, R. Schuman) et sociaux-démocrates (Spaak, Mollet). (diapo 4)

- **Les unionistes** : veulent une coopération interétatique. Pas d'abandon de souveraineté.  
= plutôt gaullistes, communistes... et Churchill (qui ne veut pas la participation du RU pour ne pas nuire au Commonwealth : être avec l'Europe mais pas dans l'Europe)

- **Les décisions du Congrès de la Haye**

Le message final définit l'esprit de la construction européenne. : Droits de l'homme et démocratie, libre-échange et abolition des frontières pour la libre-circulation, une assemblée représentative des peuples...

Mai 1949 : Débouche sur la création du Conseil de l'Europe, siège à Strasbourg (dossier des pages 326-327)  
10 Etats fondateurs, 47 actuellement. (carte 1)

Objectif de favoriser en Europe un espace démocratique et juridique commun. Œuvre en faveur des Droits de l'Homme.

→Adoption de la Convention européenne des droits de l'homme en 1950.

Mais le conseil de l'Europe, émanation des Parlements nationaux, n'a aucun pouvoir de décision... est seulement un organe de réflexion et de propositions, incapable d'imposer quoi que ce soit aux Etats.

Adopte les symboles européens : drapeau et hymne

**Conclusion du I.1.** : Le Congrès de la Haye réveille l'idée et débat de la future orientation. Peu de décisions politiques sauf à fixer des principes et valeurs : libertés et démocratie. → déception

## *1.2. 1950-1951 : la méthode Monnet une « politique des petits pas »*

 **Doc. 1 - page 329, La Déclaration Schuman**

**Consigne** : Comment Robert Schuman et Jean Monnet rendent-ils l'idée européenne concrète ?

- **La déclaration Schuman (9 mai 1950)**

(diapo 5) MAE de la France de 1948 à 1952. Déclaration préparée avec Jean Monnet.

Explique deux points :

- la paix en Europe doit s'établir sur une réconciliation franco-allemande.
- On ne peut faire l'Europe fédérale tout de suite : intégration sectorielle  
= mettre en commun des politiques dans des secteurs clefs de l'économie, facteur de prospérité et de paix.
- Débouche sur **création de la CECA en 1951** : 6 pays fondateurs. Création d'une Haute Autorité Commune pour la production du charbon et de l'Acier sous la présidence de Jean Monnet. Donc, une structure supranationale, rejetée par le RU !

**Conclusion du I.2.** On renonce à l'idée d'Europe fédérale pour une construction plus pragmatique. Cpdt, naissance d'un organe supranational, donc point de départ.

### 1.3. 1954 : l'échec de la CED

🔗 Doc. 2 - page 329, La querelle de la CED en France

🔗 Doc. 2, page 342, L'hostilité à la CED

Consigne : Confronter les documents pour comprendre l'échec d'un projet de CED vers plus de supranationalité. ?

Contexte de Guerre froide : coup de Prague, blocus de Berlin, guerre de Corée, guerre d'Indochine...

→ Dans leur politique du *containment*, Les USA souhaitent reconstituer une armée ouest-allemande, mais forte réticence française

(diapo 6) René Pleven, Pdt du Conseil reconnaît qu'une armée des nations ferait renaître le nationalisme et militarisme allemand, donc propose une « *armée européenne* » sous autorité supranationale (un ministre européen de la Défense), et mise à la disposition de l'OTAN : Plan Pleven approuvé par l'AN (343 voix contre 225).

Débouche sur le projet d'une CED et d'une CPE (communauté politique européenne) qui couvrirait les compétences charbon, acier et défense, mais avec à terme le projet d'une Union douanière.

Le projet de CPE envisage l'élection d'un Parlement (avec chambre des peuples élue au SU pour le législatif et chambre haute pour l'exécutif).

27 Mai 1952, signature du traité de Paris instituant une CED : les Six de la CECA.

9 mars 1953, la CECA adopte le projet de CPE.

⇒ Débats très vifs en France

Opposition très vive : (diapo 7)

- Du PC (argument de l'Europe sous la botte allemande, référence au danger nazi !!!)
- Des gaullistes (RPF) : une référence plus modérée au bellicisme allemand « *L'Allemagne est, sans relâche, en proie à l'instinct de la domination, hier encore, il s'en fallut de peu qu'elle ne tuât la France !* », mais aussi la crainte de voir l'Europe dépendre des USA « *Nous remettrons cette armée, qualifiée « d'européenne », au commandement américain.* ». Donc souci d'indépendance nationale.
- 30 août 1954 : ratification refusée au Parlement, surtout par PCF et RPF. → abandon de la CPE également. Alors que le traité avait été adopté en All, , PB, Belgique et Lux.
- Mais à l'échelle européenne, réarmement de l'Allemagne dans le cadre de l'OTAN.

Conclusion du 1.3.

Opinion publique française qui n'est pas prête au réarmement allemand.

Conclusion sur le I. : Abandon pour l'instant de l'idée de supranationalité. On voit déjà que la construction n'est pas linéaire, phases d'enthousiasme et d'avancées et des phases de réticence.

## II. 1957 – 1969 : L'intégration économique

Echec de la CED a provoqué une 1<sup>ère</sup> crise, rapidement surmontée. Lente construction à partir de 1957, qui privilégie la méthode Monnet.

= Politique pragmatique de coopération économique entre les Etats.

### Pb : Comment et pourquoi a-t-on privilégié une intégration économique ?

#### II.1. Les Traités de Rome

1<sup>ère</sup> crise surmontée avec la conférence de Messine en 1955 :

Adoption d'un projet de marché commun = espace économique avec libre circulation des biens et des personnes.

⇒ Signature des **traités de Rome le 25 mars 1957**. (diapo 8)

= naissance de la CEE avec les 6 de la CECA.

On prévoit la création d'un marché commun dans les douze ans et la mise en place de politiques communes (par exemple la PAC en 1962).

= naissance aussi d'Euratom ou communauté européenne de l'énergie atomique : coopération entre européens dans le domaine de l'énergie nucléaire (mise en commun des frais de recherche, être compétitifs face aux USA).

Analyse : fusion des exécutifs des 3 communautés CECA, CEE, Euratom en 1965 et achèvement de l'union douanière en 1968. Les institutions sont complexes et reflètent le compromis entre aspirations fédéralistes et unionistes. (voir doc. 3, page 329).

Institutions claquées sur celles de la CECA. Partage du pouvoir entre Commission et Conseil des ministres qui voter les décisions importantes à l'unanimité et les autres à la majorité qualifiée.

Donc, la Commission, supranationale, a moins de pouvoirs...

Cpdt, on oblige les Six à décider ensemble donc à abandonner une partie de leur souveraineté.

Mais une certaine indifférence de l'opinion publique.

#### Conclure :

Mais une certaine indifférence de l'opinion publique. Un paquebot qui avance avec des rames : cf. [caricature du Deutsche Zeitung en 1958](#), (diapo 9)

#### II.2. De Gaulle freine la construction européenne (1958-69)

De Gaulle a une haute idée de la puissance française. A une vision spécifique de la CEE qui doit être au service de la puissance française.

S'oppose à toute idée d'Europe supranationale : (voir doc. 4, page 329)

- Car veut plus d'indépendance vis-à-vis des USA : le RU « *Cheval de Troie des USA* » « *Tout le monde sait que l'Angleterre, en tant que grand Etat et nation fidèle à elle-même, ne consentirait jamais à se dissoudre dans quelque utopique construction* ».
- Par peur d'abandon de la souveraineté française.  
« *Se figurer qu'on peut bâtir quelque chose qui soit efficace pour l'action et qui soit approuvé par les peuples en-dehors et au-dessus des Etats, c'est une chimère* » - « *Il ne peut y avoir d'autre Europe que celle des Etats, en dehors naturellement des mythes, des fictions, des parades* ».

= une Europe des Etats, des nations. Une conception allant dans le sens de la souveraineté des Etats, de la coopération, donc de la confédération.

- ⇒ Plan Fouchet de 1961-1962 : diplomate gaulliste à qui les chefs d'Etat des Six confient la mission d'étudier les modalités d'une union politique. Prévoit une coopération entre états pour la politique étrangère, la défense, les sciences, la culture et les Droits de l'homme, mais fonctionnement intergouvernemental. Rejeté par les autres partenaires qui trouvent que cela manque de fédéralisme et est trop hostile aux USA (refus de la référence à l'OTAN) (Diapo 10)
- ⇒ Refuse à deux reprises l'entrée du RU dans l'Union européenne : 1963 et 1967. (Diapos 11 & 12)
- ⇒ Privilégie l'axe franco-allemand : (Diapo 13) rencontre Adenauer 12 fois jusqu'en janvier 1963 où est signé le Traité d'amitié franco-allemand ou traité de l'Elysée qui reprend le plan Fouchet mais pour les deux Etats seulement et insiste particulièrement sur le dvpt des relations culturelles franco-allemandes (création de l'OFAJ)
- ⇒ 1965 : s'oppose au projet d'extension du vote à la majorité qualifiée pour le Conseil des ministres (au lieu de l'unanimité). → Politique de la « chaise vide » qui bloque le fonctionnement des institutions pendant six mois. (Diapo 14)

**Conclure** : Obtient gain de cause, bloquant ainsi l'idée de supranationalité...

### *11.3 1969-1992 : la relance timide de la construction européenne*

- **Des élargissements de 6 à 12 :**

🌀 Doc. 1 - page 322, **Carte de la construction européenne**

RU, Irlande et Danemark en 1973 /

🌀 Doc. 3 - page 331, **caricature de Plantu**

Grèce en 1981 / Espagne + Portugal en 1986 : avec disparition des dictatures.

→ Nécessité d'un approfondissement = intensification des liens, de la coopération qui passe aussi par une modification et un renforcement des institutions, en général dans le sens supranational.

- **Des progrès dans la construction politique.**

- **1974** : 🌀 Doc. 1 - page 331, **Déclaration VGE**

**création du Conseil européen des chefs d'Etat et de gvt** : réunion 4 x / an. Définit les priorités de la communauté et fait entendre la « voix de l'Europe ». = instance majeure de la communauté.

- A partir de 1974 : **le couple franco-allemand, moteur de la construction européenne**. Voir repère page 330.

→ Diapo 15 - VGE / Helmut Schmidt : VGE crée un SME (serpent monétaire) et une monnaie de compte (ECU). Mécanisme de change pour assurer la stabilité monétaire en 1979.

→ Diapo 16 - Mitterrand / Kohl

- 1979 : on décide de l'élection du parlement européen au SU. 1<sup>ère</sup> Pdte : Simone Veil. Mais rôle tjs consultatif... (Diapo 17)

- **Un pas décisif : l'Acte unique en 1986**

1986 : initiative du Pdt de la Commission européenne **Jacques Delors**, ancien ministre de l'Economie et des Finances (1981-84), européen convaincu, fédéraliste. Diapo 18

Propose « **une fédération d'Etats-nation** ». Son travail débouche sur **l'Acte unique de 1986** : prévoit la mise en place d'un marché unique et retient le principe d'une Union monétaire, envisage un approfondissement des institutions (élargissement des compétences pour les institutions supranationales : Commission et Parlement), une coopération en matière de politique étrangère.

Mais se heurte à la montée de l'euroscpticisme incarné dans les années 80 par Margareth Thatcher (1<sup>er</sup> ministre de 1979 à 1990) : « I want my money back ! » = ne veut plus être contributeur net.

**Conclusion :** Relance après De Gaulle, fondée sur le couple franco-allemand, mais se heurte à la conjoncture économique (chocs pétroliers...) et à l'apparition de l'euroscpticisme.

Malgré tout, poursuite de l'intégration.

**Conclusion sur le II :** Période où l'Europe prend corps, réalisations concrètes et évolution vers le politique dans les années 80. Mais où est le citoyen ?

### III. Depuis 1992 : l'Europe des citoyens ?

**Pb :** De réelles avancées politiques, mais des citoyens sceptiques...

#### III.1. Elargissement ou approfondissement

- Avec la fin de la Guerre froide : de 12 à 27

🌀 **Doc. 1 - page 322, Carte de la construction européenne**

Chute du Mur et du rideau de fer en 1989 → Sorte de réunification européenne.

D'abord intégration de l'ex-RDA

1995 : entrée de Suède, Finlande, Autriche

Puis demande d'adhésion des pays de l'ex bloc communiste, démocratisés et à la recherche de la prospérité (entrés en 2004 et 2007)

Et d'autres candidatures...

Ainsi, on fixe en 1993 les critères d'adhésion (critères de Copenhague) :

- Critères politiques : paix, démocratie, respect des droits de l'homme
- Critères éco : éco de marché et libre concurrence, taux d'endettement
- Critère de l'acquis communautaire : aptitude à assumer les objectifs et les pol. décidées par l'UE.

L'Union a l'ambition de devenir **un vaste ensemble continental capable de concurrencer les autres pôles mondiaux.**

⇒ Elargissements qui posent de nombreuses questions : quelles limites à l'UE ? Identité ? Faut-il intégrer tous les candidats ? Lesquels : par exemple question de l'adhésion de la Turquie... 🌀 **Doc. 1 - page 333, Turquie**

⇒ Obligation de repenser le fonctionnement car risque de lourdeur ou de paralysie : vers plus de supranationalité ?

- **1992 : Le traité de Maastricht :** Etape décisive.

- **Approfondit le processus d'intégration économique :**

- Reprend l'acquis communautaire,
- Abolite les frontières intérieures et crée un espace de libre circulation (hommes, marchandises, informations, capitaux...).
- Prévoit la création d'une monnaie unique européenne, l'€ en usage dès 1999 et mise en circulation le 1<sup>er</sup> janvier 2002. (expliquer le pourquoi)

- Instaure **la PESC** : politique Etrangère et de Sécurité Commune pour jouer un rôle sur la scène internationale et un embryon d'armée européenne, l'Eurocorps (60 000 soldats de 5 pays membres : F, ALL, B, Es, Lux)
- Instaure une **coopération policière et judiciaire** : espace Schengen en 1995.(diapo 19)
- **Renforce l'union politique** : voir [organigramme des institutions](#), page 338.
  - o Renforce les pouvoirs du parlement en matière législative par le processus de la **codécision**
  - o Instaure une citoyenneté européenne : droits dont celui de vote aux élections locales et européennes.
 Puis complété par les traités de Lisbonne (1997) et Nice (2001) qui tentent de simplifier le fonctionnement institutionnel.

**Conclusion** : Union tiraillée entre élargissement ou approfondissement. L'un ne va pas sans l'autre. L'amélioration du fonctionnement institutionnel est nécessaire à l'élargissement.

### III.2. La montée de l'euroscpticisme

- **Manifestations**

🔗 Pages 334-335, [Dossier sur le sentiment européen](#)

Malgré des politiques concrètes (espace Schengen, euro, Erasmus, Airbus...) et des symboles forts : le drapeau, la monnaie, l'Europe a un problème d'identité

⇒ Euroscpticisme = rejet des décisions européennes et surtout de la supranationalité et du fédéralisme. → Débat très vif entre fédéralistes et souverainistes.

Les pays de l'ancien bloc communiste sont très attachés à leur souveraineté.

Problème de fonctionnement de l'Union, très complexe, éloigné des citoyens → montée de l'abstention aux élections européennes.

Déjà, Maastricht est rejeté par le Danemark, puis finalement adopté mais à condition de ne pas entrer dans la zone euro.

Image négative de l'UE : libéralisme, la faute à Bruxelles, etc.

🔗 Dossier page 336, [Le rejet du Traité en 2005 \(doc.2\)](#)

**Paroxysme** = rejet du Traité constitutionnel signé en 2004, adopté par les Parlements de 16 pays mais rejeté lors des référendums en France et aux Pays-Bas (2005).

Un rejet dû aux souverainistes mais aussi à la lutte contre un capitalisme sauvage. Vient de gauche et de droite. Manque de compréhension du texte.

D'ailleurs, voir le dossier sur le sentiment européen. Or, l'union passe par les citoyens et de plus en plus de décisions sont prises au parlement pour leur quotidien... N'en n'ont pas conscience.

- **2009 : Le Traité de Lisbonne, un compromis**

= Traité simplifié pour sortir du blocage institutionnel qui permet : 🔗 [Doc. 3 - page 333](#),

- De donner une personnalité juridique à l'UE, qui peut signer des traités ;
- De renforcer la démocratie : rôle du Parlement accru et droit d'initiative des citoyens pour faire une proposition de loi. + décisions facilitée en réduisant l'obligation de l'unanimité et on accepte le vote à majorité qualifiée (55 % des Etats, 65 % de la population et au moins 15 états) au Conseil de l'UE.

- De renforcer la coopération en matière de sécurité, de justice, adoption de la Charte des Droits fondamentaux (qui crée une très forte contrainte juridique), statut prioritaire de la lutte contre le changement climatique.
- D'avoir une visibilité sur la scène internationale (voir III.3.) :
  - o crée un Président du Conseil européen qui rassemble les chefs d'Etat et de gvt (le polonais Donald Tusk depuis 2014 (pour 2.5 ans renouvelable une fois). Il représente l'Union sur la scène internationale.
  - o Crée un Haut représentant de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de Sécurité : l'italienne Federica Mogherini depuis 2014 pour 5 ans ;
- Une clause de sortie de l'Union.

Mais les dissensions persistent et on se dirige de plus en plus vers une Union « à la carte » : 19 Etats dans la zone euro, Irlande, Roumanie et Bulgarie ne sont pas dans l'espace Schengen = « opt'out »

D'autant que Lisbonne (2007) permet les coopérations renforcées : accord entre les seuls intéressés pour que chacun progresse à son rythme. Il faut au moins 9 pays (par exemple le droit du divorce entre 16 pays, en cours pour imposer la taxation sur les flux financiers mais bloqué).

Actuellement, les débats qui divisent :

- Les solutions à la crise financière et la remise en cause des principes de solidarité
- Une image négative : l'Europe du capitalisme, du libéralisme.
- La crise des migrants

= des solutions qui passent par des décisions supranationales et une solidarité...

→ Certains refusent cette solidarité (All., RU...)

→ D'autres veulent un retour aux monnaies nationales !

- ⇒ Dvpt de partis anti UE : Front national en France, le parti UKIP de Nigel Farage au RU, la ligue du nord en Italie, le parti JOBBIK en Hongrie, le FPO en Autriche, Aube Dorée en Grèce...
- ⇒ Le RU a organisé un referendum pour le Brexit, adopté en juin 2016, en cours de négociations.

**Conclusion** : Une vraie crise de crédibilité et les citoyens se préoccupent des problèmes nationaux, pas de leurs solutions européennes. Or, visiblement, le blocage est dû au manque d'avancées politiques. L'UE a besoin aujourd'hui d'une relance, portée par des personnalités crédibles.

### III.3. L'Union européenne et le monde

- **L'union s'est dotée d'une visibilité à l'échelle internationale**

1992 : PESC, ce qui n'empêche pas en 2003 de graves désaccords au sein de l'UE à propos de la guerre en Irak.

Traité renforcé par celui de Copenhague en 2007 qui crée un Haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la sécurité + un corps diplomatique pour une politique commune.

- **Finalement, un « nain » sur la scène politique internationale**

N'est pas membre des grandes institutions internationales politiques en tant que telle : ONU...

Membre de l'OMC d'où cette image d'Europe économique.

Des politiques de voisinage ont été développées pour apporter une aide politique et économique aux pays limitrophes de l'UE.

Mais des difficultés à trouver une voix commune et dans les crises, ce st tjs les USA qui supervisent le règlement de conflits et la sécurité du continent : Europe n'est pas une puissance militaire (le bouclier est américain ou F ou RU).

### Conclusion générale sur le chapitre :

Une idée ancienne. Une succession d'avancées et de crises.

Succès car grand espace de liberté, de sécurité, de paix et hausse très forte du niveau de vie, donc prospérité sur la longue durée.

Certes le projet d'intégration régionale le plus abouti, mais ne parvient pas à réduire toutes les inégalités, à créer la prospérité pour tous, à peser à l'échelle internationale → est-ce un manque d'intégration politique ?

De plus, alors que la construction européenne paraît irréversible, elle ne parvient pas à susciter un véritable sentiment européen.

Donc, un défi :

- faire comprendre qu'elle constitue un modèle unique au monde, mais dont les citoyens doivent s'emparer.
- Faire comprendre qu'elle reste un gage de prospérité et de sécurité.

Un projet toujours en construction...